

Sujet:  
Date d'envoi:  
Publication #:

ATE-infos n°5 / 2012 - juin (spécial élections)  
2012-06-12 18:26:09  
52

Association Transports  
et Environnement  
Section de Genève



ATE-infos - la newsletter électronique de la section genevoise de l'ATE

- - Numéro spécial - -

### Les candidat-e-s à l'élection partielle au Conseil d'Etat répondent au questionnaire de l'ATE

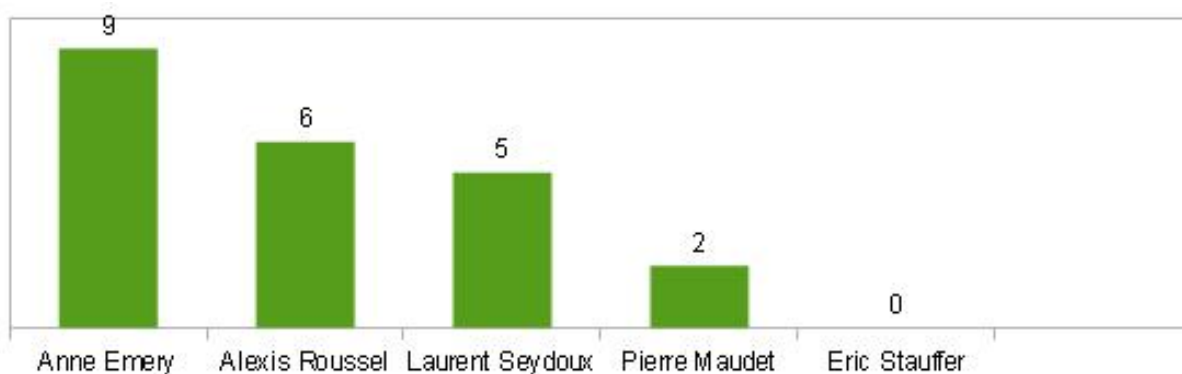
En vue de l'élection partielle au Conseil d'Etat du 17 juin prochain, l'ATE a - par le biais d'un questionnaire - consulté les candidat-e-s sur leurs positions en termes de mobilité et d'environnement.

Pour chacune des questions les candidat-e-s devaient choisir entre les options : *tout à fait d'accord*, *assez d'accord*, *pas tellement d'accord*, *pas du tout d'accord* ou *sans opinion*. Un nombre de points (de -2 à 2) a été attribué à chaque option selon sa proximité avec la position de l'ATE. Vous trouverez en vert la position de l'ATE pour chacune des questions.

1. Soutenez-vous le développement d'une politique de mobilité accordant la priorité aux transports publics et à la mobilité douce ? (ATE : tout à fait d'accord = 2 points)
2. Soutenez-vous le projet du Conseil d'Etat genevois de traversée autoroutière du Petit-Lac, allant du Vengeron à la Pointe-à-la-Bise ? (ATE : pas du tout d'accord = 2 points)
3. L'aéroport de Genève prévoit la construction d'une nouvelle aile « Est » afin d'augmenter le trafic de gros porteurs. Êtes-vous favorable à poursuivre l'augmentation du nombre de vols à Genève -Cointrin? (ATE : pas du tout d'accord et pas tellement d'accord = 1 point)
4. Soutenez-vous l'Initiative fédérale pour les transports publics, lancée par l'ATE, qui demande une répartition plus équitable des taxes sur les carburants entre la route et les transports publics (TP), permettant de poursuivre l'augmentation de la part modale des TP ? (ATE : tout à fait d'accord = 2 points)
5. Êtes-vous favorable à la réouverture de la ligne ferroviaire du Sud-Léman dite du Tonkin pour désengorger le trafic passagers et marchandises sur la rive nord du Léman ? (ATE : tout à fait d'accord = 2 points)
6. Fréquemment, les normes OPAir et OPB sont dépassées dans le canton de Genève. Pensez-vous que le respect de ces normes par la mise en œuvre de mesures concrètes soit une priorité ? (ATE : tout à fait d'accord = 2 points)

Nombre de points maximum = 11 points / nombre de points minimum = -11 points.

Les résultats des candidat-e-s se présentent ainsi :



Si le graphique ne s'affiche pas correctement, voici les résultats sous forme de texte:

Anne Emery-Torracinta: 9 points

Alexis Roussel: 6 points

Laurent Seydoux: 5 points

Pierre Maudet: 2 points

Eric Stauffer: 0 point

Sur la base de ces résultats, la candidate Anne Emery-Torracinta ressort comme la plus proche des positions de l'ATE, dont elle également est également membre.

Nous remercions les candidat-e-s d'avoir répondu au questionnaire.

Pour l'ATE-Genève,

Valérie de Roguin

